



1708

Carte de
Masse

Les deux
domaines sont
dans leur état
originel avec
présence de
prés salés sans
endiguement

Milieu XVIII^e

Carte anonyme

L'île de Branne est endiguée pour former les salines du domaine de Certes. (1768 propriété du Marquis de Civrac)



1768

Carte de Kearney

L'île de Branne est endiguée pour former les salines du domaine de Certes. (1768 propriété du Marquis de Civrac)

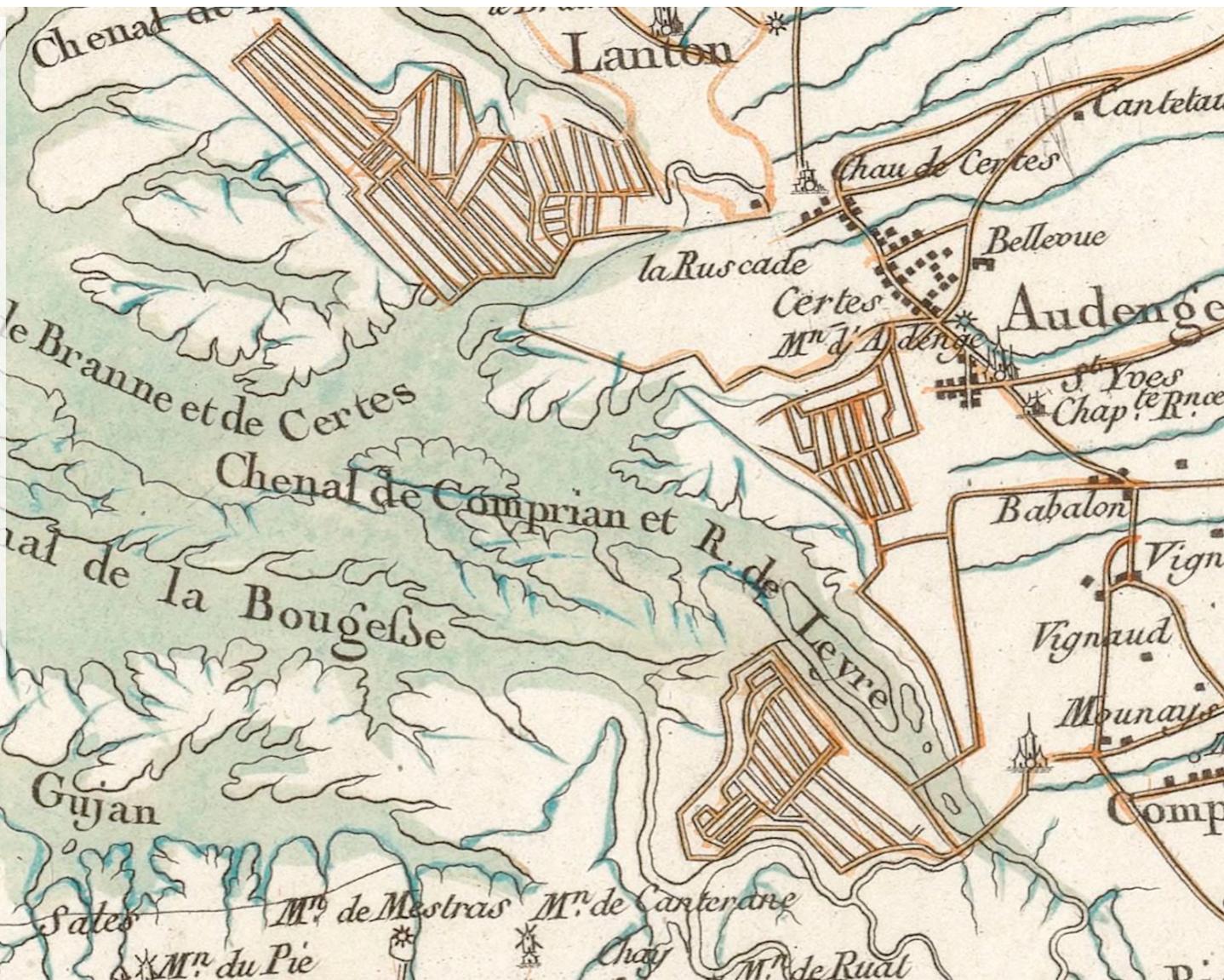


1774

Carte de Cassini

L'île de Malprat est endiguée à son tour par le Marquis de Civrac.

On constate l'endiguement du domaine de l'Escalopier.



A C H O N

1850

Carte d'État Major

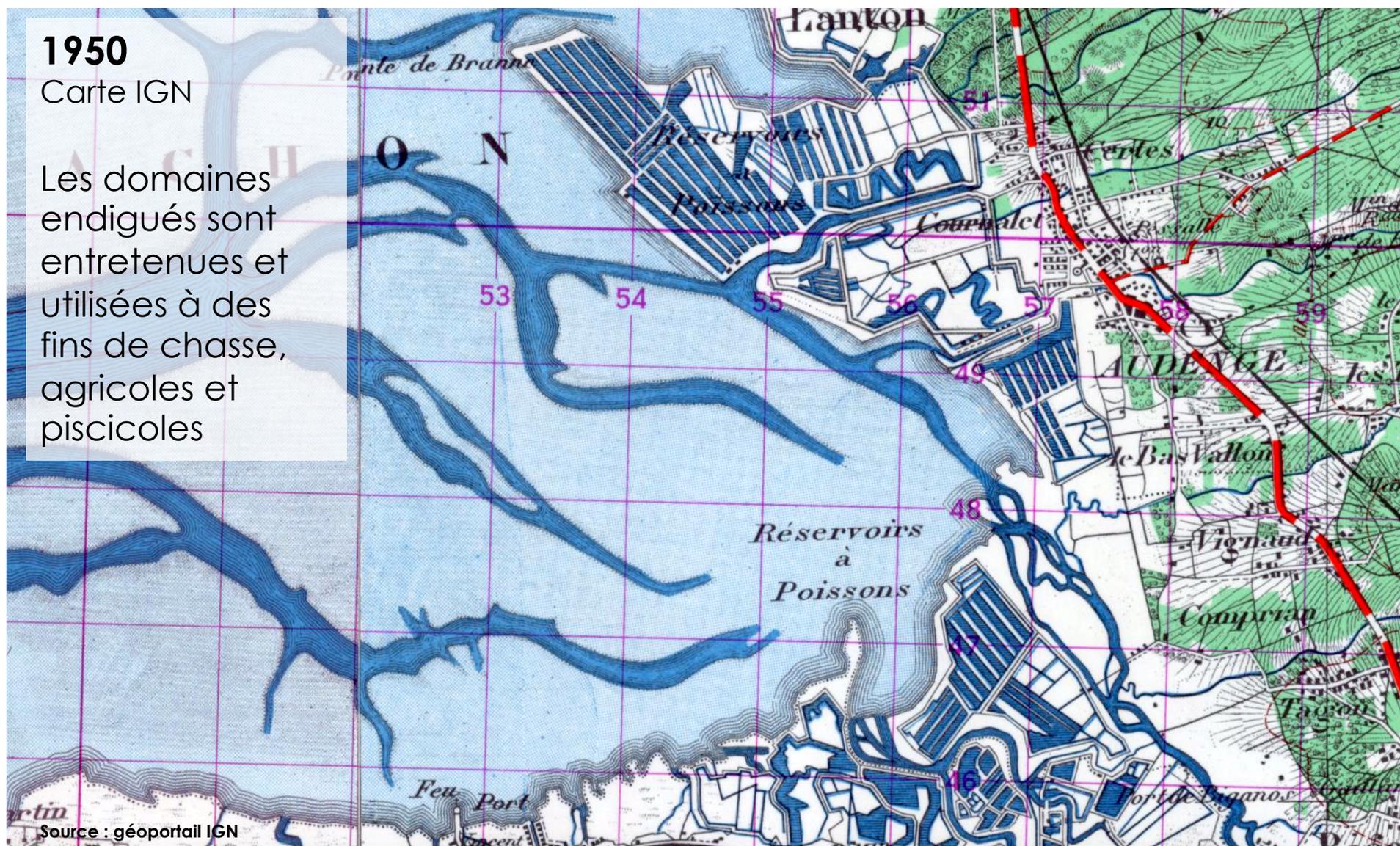
Malgré la mention Marais Salants, les domaines endigués sont désormais utilisés à des fins de chasse, agricoles et piscicoles



1950

Carte IGN

Les domaines endigués sont entretenus et utilisés à des fins de chasse, agricoles et piscicoles



1950

Photo aérienne

Les domaines endigués sont entretenus et utilisés à des fins de chasse, agricoles et piscicoles
La commune est essentiellement rurale



2015

Photo aérienne

Les pointes du domaine de Graveyron et de l'île de Malprat ont été reconnectés à l'estran avec reconstitution du pré salé.

La commune s'est nettement urbanisée



1999-2018

Graveyron

A partir d'un affaiblissement de la digue à la fin des années 90 et la brèche ouverte en 99, les bassins se sont comblés de sédiment permettant la reconstituions d'un pré salé



1989-2007 Graveyron

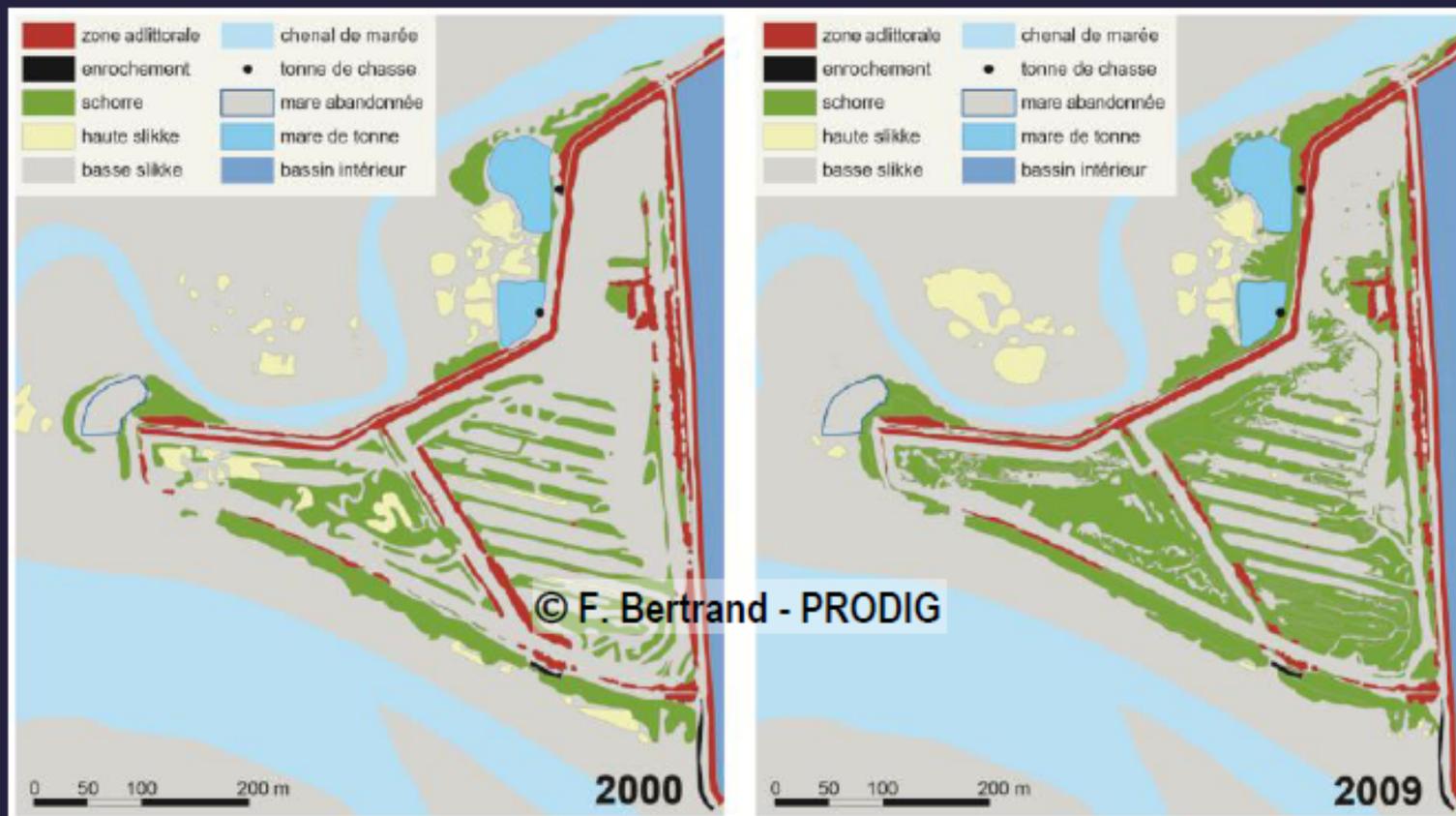
A partir d'un affaiblissement de la digue à la fin des années 90 et la brèche ouverte en 99, les bassins se sont comblés de sédiment permettant la reconstituions d'un pré salé



► Analyse rétrospective de l'évolution des marais

2000-2009
Graveyron

Sur le secteur les prés salés se sont reconstitués sur près de 5 ha



1996-2018 Ile de Maplrat

Les prés salés ont regagné de vastes secteurs protégeant la digue de second rang renforcée en 2005



2005-2019 Ile de Maplrat

La reconnexion marine étant acquise la digue de second rang a été renforcée.
Pas d'entretien depuis, le pré salé ayant largement recolonisé les anciens bassins endigués



Source : E. Le Cornec



secteur
reconnecté

Malprat
digue 2sd rang
en 2005



© Conservatoire du littoral